

Sainte-Anstrebette



Première récolte au potager

au fil des mois ...

Sommaire

Vie communale

Associations

École

Informations

Agenda

- ↘ Loto du Sporting Club
- ↘ Ramassage des ferrailles
- ↘ Motocross Européen
- ↘ Enquête publique
- ↘ Commémorations



Naissances

Tous nos vœux de santé et prospérité à Rose et Anna Farcy (721 route de Clères) nées le 16 mars. Nous félicitons leurs parents.

Arrivées

Mme Océane Diologeant et Mr Thibault Benard se sont installés au 505 rue Raymond Subes.

Mr Yohann Cahard a emménagé au 6 Résidence Robert Delaporte.

Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre village.

Conseil Municipal

Lors de la séance du 5 avril, le Conseil Municipal a tout d'abord accueilli les gendarmes qui ont présenté le groupe de contact. Le compte administratif et le compte de gestion pour 2017 ont été adoptés à l'unanimité et font ressortir un excédent global de 65 418,47 €.

Les taux des taxes sont maintenus pour 2018 : taxe d'habitation = 23,16%, foncier bâti = 40,82%, foncier non bâti = 81,30%, cotisation foncière des entreprises = 24,03%.

Après le vote des subventions, le conseil municipal a adopté le budget primitif 2018 s'équilibrant à 594 064,50 € en fonctionnement et à 309 017,67 € en investissement.

Plusieurs points furent ensuite évoqués : parcelle rue de Fontenelle, ligne de trésorerie, éclairage public (il sera éteint du 2 mai au 2 octobre), fond de concours, fermeture d'une classe, réouverture du commerce, aliénation de deux chemins, déploiement de la fibre, nouveaux horaires de la déchetterie, réfection de voirie.

Chasse aux oeufs

Une trentaine d'enfants ont répondu présents à l'invitation de la commune pour la chasse aux œufs.



Ils se sont ensuite retrouvés à la mairie pour un petit concours de dessin.

Le potager des enfants



Les enfants ont pu faire leur première récolte : de la délicieuse mâche.

Merci à Laurent qui a ouvert la terre du potager afin que les enfants puissent faire de nouvelles plantations prochainement.

Merci également aux mamans qui font régulièrement des gâteaux pour le petit goûter qui clos chaque séance de jardinage.



Les Cheveux d'Argent



Le 19 mars, le club a été invité à une journée publicitaire avec un après-midi cabaret. Cette journée a permis à 50 personnes de se retrouver, d'avoir un bon repas et de faire la digestion en faisant quelques pas de danse.

Pour terminer la journée sur une bonne note, l'épouse du Président offrit un goûter à l'occasion de son changement de dizaine.



Chacun est reparti ravi, souhaitant se retrouver au plus tôt.

Des nouvelles des « loups verts »

La première victoire de la saison est tombée dans l'escarcelle de l'USSAPB : elle revient à Enzo Borrelli qui s'est imposé en solitaire le 4 mars à Fécamp (cadets).

Le 31 à Rugles (2ème catégorie), Marc Becquet prend la seconde place mais 1er junior challenge par équipe pour l'USSAPB.

Nouveaux horaires

Désormais la déchetterie de Villers-Écalles est ouverte chaque lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Merci de prévoir un justificatif de domicile.

La sortie à la ferme



Le vendredi 30 mars, nous nous sommes rendus à la ferme du Val de Bures à Bellencombres avec les élèves de la classe de GS-CP de Mme Marcotte.

Nous sommes arrivés sous une pluie battante, mais heureusement les activités se sont déroulées à l'abri.

Pour notre première activité de la matinée, nous avons appris l'origine de la farine, puis nous avons fabriqué du pain qui a ensuite été cuit dans un traditionnel four à bois.

Ensuite, pour notre deuxième activité, nous avons rencontré les chèvres : nous les avons caressées, nous avons appris plein de choses sur elles. Puis, nous avons pu participer à la traite et goûter le lait frais et encore tout chaud. Après le moment très attendu du pique-nique, nous avons découvert tous les secrets de la fabrication du fromage de chèvre.



L'audition musicale



Le vendredi 6 mars, a eu lieu l'audition musicale à la salle des fêtes.

Chaque classe de l'école a présenté le travail fait avec Frédéric pendant 10 semaines sur le thème des couleurs. Il y avait du clapping, des instruments et du chant.

Pour le final, tous les élèves sont montés sur la scène pour une revisite de « Pomme de reinette et pomme d'api »

Le public, nombreux, a apprécié le spectacle et beaucoup applaudi les enfants.



Ramassage de ferrailles

Le 1^{er} ramassage de 2018 aura lieu le lundi 23 avril ; merci de sortir vos ferrailles pour 8h.

Réouverture du commerce

Bonne nouvelle : le commerce de la Place de la Mairie rouvre le samedi 28 avril.

Don du sang

Prochain rendez-vous à Pavilly, salle de la Dame Blanche : le jeudi 3 mai de 15h30 à 19h.



Le Dimanche 22 avril 2018

Informations et réservations :
02.35.91.40.89 / 06.46.19.01.15

Salle polyvalente Marcel Bertaux à Sainte-Austreberthe.
Ouverture des portes à 13h00 début des parties 14h00.

Buvette et
Petite restauration sur place

Motocross du 1^{er} mai

Plus que quelques jours avant de retrouver de grands champions européens sur le circuit de notre village. Venez nombreux ce mardi les encourager.

AVIS AU PUBLIC

Commune de Sainte-Austreberthe
Enquête publique sur le projet d'aliénation
de deux chemins ruraux au Hameau de Langrume

Par arrêté du 6 avril 2018, le Maire de Sainte-Austreberthe a ordonné l'ouverture de l'enquête publique préalable à l'aliénation de deux chemins ruraux au Hameau de Langrume.

A cet effet, Monsieur Pierre Demonchy, ingénieur divisionnaire retraité, a été désigné comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du 3 au 18 mai 2018 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat de mairie (mardi et vendredi de 16 heures à 19 heures et jeudi de 8h30 à 11 heures).

Le commissaire enquêteur recevra en mairie le vendredi 18 mai 2018 de 16 heures à 19 heures.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.

Sainte-Austreberthe, le 6 avril 2018

Le Maire,

Daniel GRESSENT

Commémorations du 8 mai

Les anciens combattants et la municipalité vous donnent rendez-vous à 11h15 à la mairie pour les commémorations.

Paroisse

La prochaine messe dans notre église sera dite le samedi 12 mai à 18h30.



Commune de Sainte-Austreberthe - 614 rue André Marie - 76570 SAINTE-AUSTREBERTHE

☎ 02 35 91 24 89 📠 09 79 70 93 24 ✉ mairie-ste-aus@wanadoo.fr 🌐 <http://sainte-austreberthe76.fr/>

Prochain comité de rédaction : vendredi 4 mai 2018